

Les informations de l'écosystème à retenir ce 13 février 2019

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations de l'écosystème entrepreneuriat et innovation à côté desquelles il ne fallait pas passer.

Temps de lecture : minute

13 février 2019

FinFrog et Brigad s'associent pour accorder des micro-prêts aux freelances

Les entreprises et travailleurs indépendants de l'hôtellerie-restauration de la plateforme [Brigad](#) pourront désormais bénéficier des micro-prêts entre particuliers proposés par [Finfrog](#). Les utilisateurs de Brigad peuvent formuler une demande de prêt à FinFrog, directement en ligne et en cinq minutes. À la suite d'une réponse en moins de 24 heures, les fonds leur parviendront sous 48 heures. Compris entre 200 et 600 euros, les prêts sont ensuite remboursables entre 1 et 3 mois. " *Nous avons immédiatement été séduits par le concept FinFrog qui répond parfaitement aux besoins que peuvent avoir les " Brigaders ". La flexibilité et la simplicité de l'offre ainsi que la réactivité des équipes sont des éléments qui nous ont convaincus de concrétiser ce partenariat* ", affirme Clémence Martin, Manager Écosystème Utilisateur de Brigad.

Un nouvel espace de Morning Coworking

ouvre à la Tour Montparnasse

Installé en hauteur, aux 52 et 53èmes étages de la Tour Montparnasse, un nouvel espace de coworking de 3400 mètres carrés accueillera plus de 50 entreprises et travailleurs nomades dès le 1er mars prochain.

L'espace Morning Coworking comprend cinq salles de réunion, une cuisine, un grand espace commun et une salle de sieste à chaque étage.

" La notion de coworking vient libérer la mise en réseau des compétences et le partage des connaissances ", explique Clément Alteresco, fondateur de Morning Coworking " En offrant la possibilité de remplacer le bureau traditionnel par des environnements qui sont de véritables lieux d'échanges et de rencontres, les espaces de coworking redessinent la façon de travailler et de collaborer ", conclut-il.

PhDTalent propose une formation sur les enjeux de l'innovation par l'IA

La startup PhDTalent a noué un partenariat avec l'Université Paris-Saclay et Dataswati pour offrir un accompagnement sur les enjeux de l'innovation par l'IA. Cette offre s'adresse aux entreprises voulant accélérer leur processus de croissance industrielle ou sortir certains projets stratégiques de l'impasse. Des groupes de 10 à 15 personnes pourront suivre des ateliers sur les technologies performantes et pertinentes qui seront utiles pour la digitalisation et la numérisation des industries. Un atelier minimum de 3 jours est proposé pour l'immersion afin d'appréhender la vision d'innovation. Ensuite, la deuxième étape consiste à comprendre et définir les usages liés à l'IA. Et enfin, l'entreprise sera accompagnée par un expert pour développer son projet.

Sigfox rend publics les détails techniques de

son protocole radio

Sigfox, opérateur français spécialisé dans les réseaux bas débit et basse consommation à destination des objets connectés, a annoncé mercredi qu'il allait rendre publiques les spécifications techniques du protocole radio qu'il utilise pour ses connexions. *"Tout le monde pourra désormais créer son propre objet Sigfox"*, explique l'entreprise dans un communiqué de presse. *"Ces objets ne seront pas tous connectés de facto au réseau, mais une fois tous les tests réalisés, le concepteur n'aura plus qu'à enregistrer son objet sur le réseau pour bénéficier de tous les services associés."* Jusqu'ici, l'entreprise se contentait de partager ces spécifications techniques sous couvert d'un accord de confidentialité (NDA, Non Disclosure Agreement) afin, explique-t-elle, *"d'éviter d'être submergée par le nombre d'objets souhaitant se connecter à son réseau"*. Elle précise que la mesure d'ouverture annoncée mercredi *"ne concerne pas les stations de base et l'infrastructure Sigfox, qui sont protégées par des brevets"*.

Informations AFP

La justice donne raison à Molotov contre M6, qui voulait faire payer le service

Le tribunal de commerce de Paris a tranché en faveur de Molotov dans le litige l'opposant au groupe M6, qui voulait que les utilisateurs de la plateforme de télévision en ligne paient pour regarder ses chaînes gratuites en direct, selon une décision consultée mercredi par l'AFP. M6 a annoncé faire appel de cette décision. Molotov avait saisi en avril 2018 le tribunal de commerce de Paris pour contester la volonté de M6 de subordonner la conclusion d'un nouvel accord *"à la modification de son modèle économique actuel, pour lui imposer un bouquet basique payant incluant les chaînes gratuites de la TNT M6, W9 et 6Ter"*, explique la décision du

tribunal de commerce rendue lundi. Lancée en 2016, Molotov revendique plus de 7,3 millions d'utilisateurs. La plate-forme gratuite a déjà des accords financiers avec les groupes de télévision pour rediffuser leurs programmes en différé. Elle se rémunère en proposant des options d'enregistrement des programmes et des bouquets de chaînes payantes. M6 voudrait que l'accès à ses chaînes fassent partie de ces options payantes, ce qui mettrait le modèle de la plate-forme en grande difficulté. Molotov "estimait que la clause par laquelle l'éditeur bloque l'accès à une partie du contenu (...) est illicite et discriminatoire et avait demandé sa nullité", précise le tribunal. Dans sa décision, ce dernier indique que les demandes de l'entreprise sont "recevables". Le tribunal a débouté "Métropole Télévision (société mère du groupe M6, NDLR), Edi TV et M6 Génération de leur exception de connexité". Il les a aussi condamnées à payer à Molotov "les sommes de 100.000 euros en réparation de son préjudice moral" et 50.000 euros au titre des frais engagés par la plate-forme pour cette procédure. Sollicité par l'AFP, Molotov n'a pas fait de commentaires.

Informations AFP

Article écrit par Ny Ando Randrianarisoa